

3 QUESTIONS à Luc TOUBOULIC

COMMENT EST NÉE CETTE PASSION DU VÉLO?

J'ai commencé à pratiquer le vélo en 2000 principalement par intérêt économique car mon employeur était situé à 8 km de Leudeville ; j'ai ainsi pu supprimer une voiture. J'ai rapidement découvert la joie de faire du vélo en rallongeant mon parcours trajet-travail matin et soir. Issu du monde rural, j'ai pris beaucoup de plaisir à redécouvrir les champs, la faune et la flore au lever du soleil. Ensuite, j'ai fait des petites sorties le week-end. Mon 1^{er} vélo acheté d'occasion a tenu 18 mois. 2002 a été un tournant car j'ai investi dans un vélo robuste pour avaler les kilomètres. A partir de ce moment de grands horizons se sont ouverts à moi.



Quelques chiffres :

- 250 000 km parcourus depuis l'an 2000
- 18 000 km rien qu'en 2014
- 2 tours de France (2003 et 2014)

QUELLES ONT ÉTÉ LES GRANDES RANDONNÉES EFFECTUÉES ?

En 2003, je réalise mon 1^{er} tour de France cyclotouriste, reproduction exacte du tour 1903, avec un parcours de 2 400 km en 14 jours avec seulement deux jours de repos. Ce tour s'est effectué avec 140 autres passionnés à vitesse imposée de 22,5 km/h et s'est terminé sur les Champs-Élysées le matin de l'arrivée du grand Tour de France.

Ce fut alors un grand moment de frisson et d'émotion.

En 2014, j'ai effectué mon 2^{ème} tour de France Cyclotouriste. Parmi mes autres circuits, je citerai la Hollande, en parcourant les côtes depuis Dieppe, Les Alpes, Les Pyrénées, Les Vosges et le Jura, Le Massif Central, La Bretagne avec ses raidillons encore plus fatigants que la montagne, La Sierra Nevada espagnole, La Suisse avec un passage en Italie, sans oublier Le Dodecaudax (Cyclo-tour de 200 km de nuit, le 20 décembre, dans la région de Tours).

J'ai réalisé beaucoup de ces périple en cyclo-camping solitaire, (itinéraires préparés en hiver, route et camping). Mon vélo est pourvu d'une remorque avec tous les équipements de sécurité : gilet, casque et lumière.

QUELS SONT LES PROJETS A VENIR ?

- Paris – Le Mont Ventoux en 2018 (1000km) avec une organisation pour l'aller et un retour par les Alpes en solitaire cyclo-campeur.
- Réaliser le tour de France au plus près de la côte et des frontières : 50 jours, 5 000 km et 50 000 m de dénivelé positif.
- La Loire à vélo vers l'est de l'Europe.

« Agées et entourées »

« C'est gentil à vous d'être passé me voir »

Le CLIC Orgessonne en partenariat avec Les petits frères des pauvres de la Vallée de l'Essonne, la caravane du partage, les restos du Cœur, le secours populaire français et le panier solidaire vous convie à un débat théâtral sur l'isolement des personnes âgées **le lundi 5 mars 2018 à 14h à l'espace Daniel Salvi à Ballancourt-sur-Essonne.**

A cette occasion, vous pourrez assister à l'inauguration de l'exposition photos réalisée par Lionel Antoni, photographe professionnel. A travers cette exposition, vous pourrez découvrir des portraits et témoignages de personnes âgées et de bénévoles. Un temps de convivialité clôturera cet après-midi.

Inscription gratuite mais obligatoire au **CLIC Orgessonne : 01 64 90 61 84**



AGENDA

Février

- 02 : Spectacle Accueil de Loisirs
- 04 : Concours de belote
- 15 : Sortie Culturelle la Grande Mosquée

Mars

- 03 : Soirée au profit des Restos du Cœur
- 10 : Spectacle théâtre humanitaire
- 11 : Spectacle théâtre humanitaire
- 15 : Sortie culturelle Château St Germain en L.
- 16-18 Jonquille pour Curie
- 24 : Soirée Jeux-Pizzas
- 27 : Le Printemps des Contes

Avril

- 01 : Chasse aux œufs de Pâques
- 07 : Carnaval
- 14 : Cabaret Contes

Mai

- 1^{er} : Distribution du muguet aux plus de 85 ans
- 08 : Commémoration du 8 mai 1945
- 11-14 Fête du village
- 12 : Tournoi de pétanque
- 13 : Brocante
- 17 : Sortie culturelle le quartier Montmartre

Rendez-vous à ne pas manquer :

Fête du Village
du 11 au 14 Mai



Retrouvez toute l'actualité municipale sur www.leudeville.fr

Flash info, édition Janvier 2018
Directeur de la publication : Jean-Pierre LECOMTE
Crédits photos : Service Communication



LEUDEVILLE

☎ 01 69 14 81 52 - mairie@leudeville.fr - www.leudeville.fr

flash-info

Janvier 2018



ÉDITO

Cette nouvelle année 2018 est placée sous les mêmes contraintes budgétaires que les années précédentes, à savoir des ressources d'Etat en diminution avec des charges croissantes. Dans ce contexte difficile, la gestion budgétaire de la commune restera au centre de nos préoccupations. Il en va de notre autonomie.

La suppression de la taxe d'habitation est une bonne nouvelle pour nos concitoyens et même si nous devons rester très vigilants car la compensation n'est pas consolidée, nous nous attacherons à maintenir le même niveau de qualité de nos services.

Les projets de travaux de modernisation prévus depuis l'année dernière sont conditionnés à l'obtention de subventions émanant de la Région et du Département. Cette dépendance est incontournable.

Toutefois, nous restons optimistes pour réaliser dès cette année, l'accessibilité de l'Accueil de Loisirs, le remplacement des feux tricolores de la rue du Bois Bouquin, l'éclairage public des rues par un système Led économe, le remplacement du chauffage de la salle des loisirs, le ravalement de la mairie et la rénovation de la signalisation horizontale.

Les travaux d'étude du PLU ont repris après le changement de cabinet dû à une cessation d'activité du précédent. Malgré une réglementation contraignante, nous défendons la ruralité de notre village. Ce PLU devrait pouvoir aboutir pour la fin de l'année.

A nouveau, je vous souhaite à tous une excellente année 2018.

Jean-Pierre LECOMTE



Repas dansant des Séniors le 13 janvier 2018





Entouré de plusieurs maires de la CCVE et de Cœur d'Essonne, de personnalités du département dont Madame la Députée de la 3ème circonscription Laëtitia Romeiro Dias, ainsi que de son conseil municipal, **Jean-Pierre Lecomte** a remercié tous les habitants, bénévoles, associations, commerçants, entreprises, pompiers, gendarmes qui s'investissent pour la commune. Après avoir donné la parole aux jeunes élus du CME, le maire a poursuivi cette **cérémonie des vœux** par une rétrospective de l'année écoulée, puis il a présenté les projets pour 2018. La soirée s'est achevée par un apéritif et buffet offerts par la Municipalité.



Les vœux des Conseillers Municipaux Enfants

Djenah
Eloïse
Malone
Maxence
Naël
Naëlle
Tom

« Nous sommes élus pour participer à la vie municipale et proposer des projets mais aussi pour donner notre avis sur la vie du village. Malheureusement, nous les enfants, nous voyons que les espaces qui nous sont dédiés ne sont pas respectés. Notre village est beau et nous voulons le préserver.

Il arrive souvent que le city-stade soit sale à cause de nombreux déchets alors qu'une poubelle est en place juste à côté. Le sol est souvent couvert de mégots, de cannettes, de bouteilles et de plastiques.

Souvent, les voitures roulent trop vite près de l'école et les adultes ne respectent pas toujours la signalisation. La sécurité, nous y sommes sensibles et nous souhaitons que l'on pense à tous les enfants qui empruntent chaque jour les rues du village.

Nous serons présents lors des commémorations du 8 mai et du 11 novembre, nous participerons également aux événements festifs comme la vente des brioches lors de la fête du village en mai prochain avec le Comité des Fêtes.

Nous avons beaucoup d'idées et certaines nous tiennent à cœur comme installer un tourniquet ou une balançoire dans le square, une table de ping-pong en béton près du city-stade et fleurir les allées du cimetière.

Nous aimerions également organiser une sortie au Space Jump, une soirée cinéma et lors de la soirée jeux/pizzas du 24 mars ajouter des jeux vidéos.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous associer à nos projets et que vous partagerez nos actions. La solidarité c'est donner, échanger, prendre, recevoir et partager sans compter.

Nous vous remercions de nous avoir écoutés et vous souhaitons une très belle année 2018 riche en belles surprises. »



Les feux tricolores du carrefour des rues du Bois Bouquin, du Parc et de la rue Bourg la Reine seront remplacés prochainement en raison de la nécessité de mise aux normes et de l'obsolescence totale des feux existants.

La décision du remplacement a été motivée pour des raisons de sécurité, en particulier d'un flux important de véhicules durant la période de la cueillette des pommes mais aussi pour casser la vitesse des véhicules provenant de Marolles-en-Hurepoix. Nous espérons toutefois que le respect de ces feux tricolores sera appliqué.

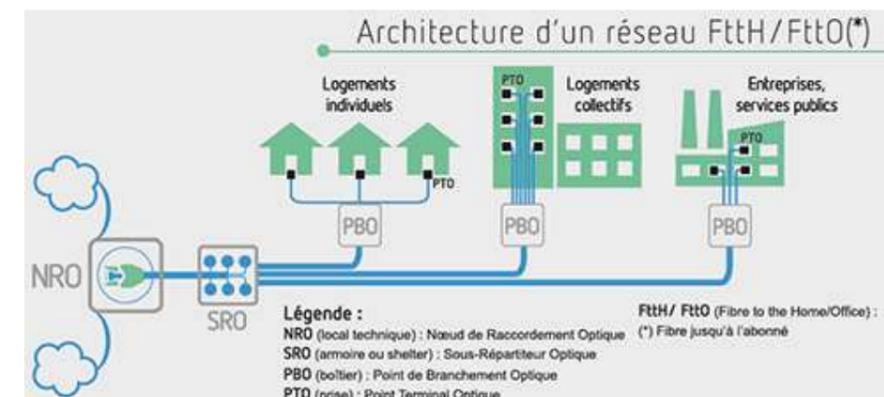
C.C.V.E.- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE

Le Très Haut Débit

Le Conseil départemental de l'Essonne et 7 communautés de communes (EPCI) se sont regroupés au sein d'un **Syndicat Mixte Ouvert (SMO)** Essonne Numérique créé le 11 octobre 2016, afin de gérer le déploiement de la fibre sur la partie rurale du département qui n'est pas fibrée par un des grands opérateurs.

Notre commune sera donc fibrée par le SMO.

Le SMO va commencer **la phase étude (mars à octobre 2018)** : il fait un recensement des foyers et copropriétés, regarde les projets immobiliers à venir. Il détermine les emplacements des Nœuds de Raccordement Optique, les Sous-répartiteurs optiques et Point de Raccordements. Il s'ensuivra le **déploiement du réseau qui se terminera fin juin 2019 pour une commercialisation au dernier trimestre 2019.**



Pour plus d'information : <http://essonnenumerique.com/>

Le Cluster Drones:

Le Cluster Drones a fêté sa première année d'existence ; son espace de vol se situe sur la commune. Son implantation se concrétise avec aujourd'hui **43 adhérents.**

Des partenariats ont été passés avec des entreprises comme Eurocontrol, Thalès, Edf, ainsi que l'université d'Evry et l'Ecole Polytechnique, gage du devenir de cette filière. C'est un secteur avec un développement exponentiel, dont on ne connaît pas encore toutes les possibilités d'utilisation.

Un salon ouvert aux professionnels se tiendra les 27 et 28 septembre et au grand public le 29 septembre 2018 uniquement.



UNE MUTUELLE COMMUNALE POUR TOUS

La municipalité désire favoriser l'accès aux soins de l'ensemble de ses concitoyens en leur permettant de pouvoir bénéficier d'une mutuelle de santé plus accessible, car adhérer à une complémentaire santé n'est pas financièrement à la portée de tous. Dans cette optique, nous vous proposons deux mutuelles qui offrent des prestations attractives sur les contrats qu'elles peuvent vous soumettre.

Il va de soi que la commune ne privilégie aucune de ces mutuelles. C'est la raison pour laquelle, nous développons les principales caractéristiques des conditions demandées par chacune d'entre elles pour une éventuelle adhésion. Ensuite libre à vous, si vous êtes intéressés, de les contacter indépendamment afin de vous faire établir une simulation personnalisée et ainsi comparer les prix et les garanties énoncées.

Attention : Si vous adhérez déjà à une mutuelle celle-ci ne pourra être résiliée qu'à la date anniversaire de votre contrat.

1) AXA

Cette complémentaire communale propose des contrats solidaires et responsables, labellisés avec un tarif négocié 30% moins cher grâce à l'effet de groupe. Elle s'appuie sur un réseau de 13 partenaires limitrophes (opticiens, chirurgiens- dentistes, audio-prothésistes).

Qui peut y prétendre ?

Tous les Leudevillois à l'exception des salariés bénéficiant d'une mutuelle santé collective au sein de leur entreprise. Elle cible prioritairement les retraités, les personnes sans emploi ne relevant pas de la CMU, les professions non salariées, les étudiants.

Conditions d'accès

Pas de délai de carence

Aucun questionnaire médical ni conditions d'âge ni de ressources ni de situation professionnelle

Contact : Mme Trelu - sandie.trelu@axa.fr / 06 83 53 07 53

2) MA COMMUNE, MA SANTE

L'association « **ACTIOM** » (Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) est une association loi 1901 totalement indépendante qui promeut cette mutuelle communale.

Qui peut y prétendre ?

Il faut habiter la commune (résidence principale ou secondaire) ou être commerçant, artisan, agriculteur ou profession libérale installé sur la commune ou bien être employé territorial ou agent municipal au sein de la commune.

Conditions d'accès : Pas de délai de carence, aucune sélection médicale

Contact : - site internet : macommunemasante.org Tél : 01 64 10 00 48

Prendre RDV à la CCVE au 01 64 93 21 20 (permanences le 3^{ème} mercredi de chaque mois)

NOUVEAU CALENDRIER VACCINAL OBLIGATOIRE POUR LES BÉBÉS nés à partir du 1^{er} janvier 2018 :

6 rendez-vous (à 2 mois, 4 mois, 5 mois, 11 mois, 12 mois et 16/18 mois) **pour 10 injections contre 11 maladies aux conséquences pouvant être graves :**

- Diphtérie, tétanos, poliomyélite
- Haemophilus influenzae B (bactérie pouvant provoquer des pneumopathies et des méningites)
- Coqueluche
- Rougeole, oreillons, rubéole
- Hépatite B
- Méningocoque C (bactérie pouvant provoquer des méningites)
- Pneumocoque (bactérie pouvant provoquer des pneumopathies et des méningites)

71 COLIS DE NOËL DISTRIBUÉS AUX SÉNIORS

Le 13 décembre a eu lieu la traditionnelle distribution des colis aux **personnes de 69 ans et plus**. Des boissons chaudes, des gâteaux et des chocolats ont permis à beaucoup d'entre elles de passer un moment agréable, attablées et discutant à bâtons rompus.

DEVENIR DE LA SEMAINE BLEUE

Au vu de l'investissement conséquent demandé pour organiser cette semaine nationale des retraités et personnes âgées et en parallèle au vu du peu de Leudevillois qui adhèrent au projet (en moyenne 6 par manifestation), le CCAS a décidé de ne pas reproposer cette animation en 2018.

L'intégralité des textes est à retrouver sur www.leudeville.fr/publication.html (Rubrique Vie Municipale)

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2017**1/ Approbation des comptes-rendus des conseils municipaux des 15 et 30 juin 2017**

2/ Délibération : **Décision modificative du budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

3/ Délibération : **Décision modificative du budget de la commune pour admission en non valeurs**

4/ Délibération : **Décision modificative du budget de la commune, subvention erreurs imputations**

5/ Délibération : **Subvention à l'association « LIAH BEBE COEUR »**, versement du bénéfice de la journée Loto du 8 octobre, soit un montant de 961,21 € au profit de cette association.

6/ Délibération : **Remboursement des frais de transport et de repas dans le cadre d'une formation du personnel municipal.**

7/ Délibération : **Sécabilité eau potable et adhésion du SIERME au SIARCE** pour l'intégralité de ses compétences, Adoption de la modification des statuts concernant la sécabilité de la compétence eau potable

8/ Délibération : **Modification statutaire de la Communauté de Communes du Val d'Essonne** conformément aux lois MAPTAM du 27 janvier 2014 et NOTRe du 7 août 2015—Extension des compétences

9/ Délibération : **Modification des statuts prise de compétence par la CCVE : Eau et Assainissement**

10/ Délibération : **Approbation du rapport sur la CLECT de la Communauté de Communes du Val d'Essonne en date du 4 juillet 2017.**

11/ Délibération : **Approbation du rapport annuel de la Communauté de Communes**

12/ Délibération : **Election des délégués du SICTOM / SIREDOM.** Sont élus : titulaire Monsieur Lecomte, suppléants : Monsieur Couade et Monsieur Bousselet

13/ Délibération : **Tarifs classe de découverte.** Séjour à Houlgate pour 38 enfants CM1/CM2 du 19 au 23 mars 2018

14/ **Motion pour une vision efficiente et adaptée des contrats aidés**

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2018

1/ **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 novembre 2017**

2/ **Rapport et approbation du PADD (Plan Aménagement et de Développement Durable) - Voir détail page 4**

3/ **Installation d'un conseiller municipal** suite à une démission

L'avancement de l'étude du PLU a principalement été retardé en 2017 en raison de la cessation d'activité du cabinet initialement retenu. En conséquence, il nous a fallu retrouver un cabinet qui reprenne le dossier en prenant connaissance de l'ensemble du contexte à son stade d'avancement. Le cabinet Espace Ville a accepté cette mission, de surcroît, aux mêmes conditions financières du marché qui avait été passé avec le cabinet Rousseau.

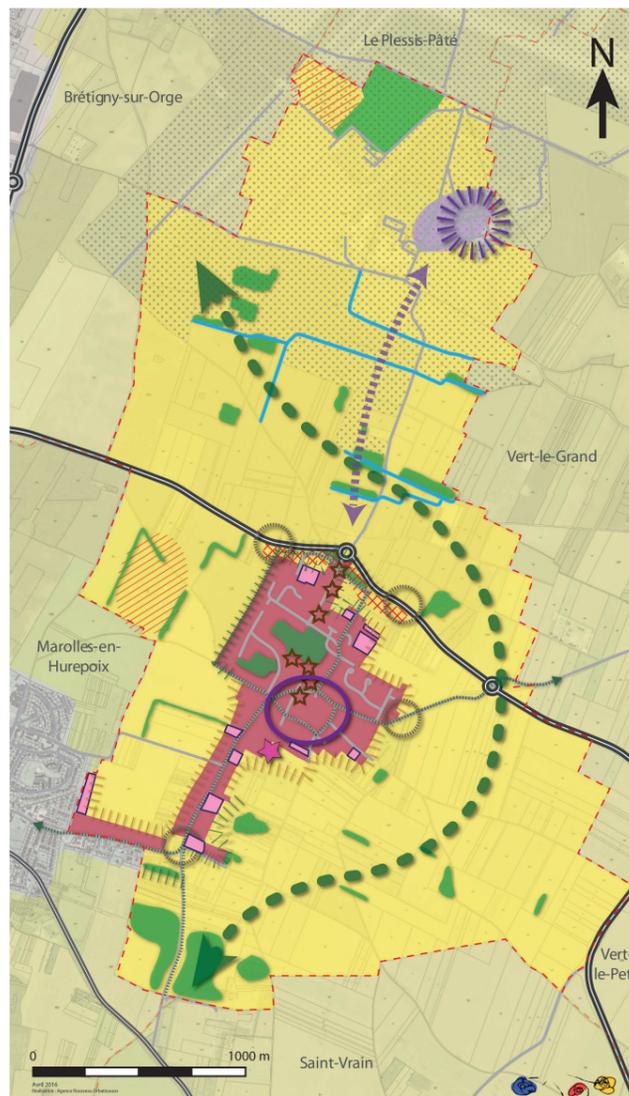
Par ailleurs, suite aux conseils des services de l'Etat, l'extension de territoire agricole autorisée par le SDRIF 2013 (Schéma Directeur d'Ile de France) a été revue pour la partie « dents creuses ». En effet, les surfaces qualifiées de « dents creuses », parce que situées entre deux espaces déjà urbanisés, sont désormais considérées en extension de territoire agricole car celles-ci sont cultivées par un agriculteur.

La commission urbanisme s'est réunie plusieurs fois pour statuer sur le choix de conserver ces « dents creuses » en urbanisation et réduire la surface d'une OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) située au nord du village afin de respecter la surface autorisée par le SDRIF, à savoir 4,28 ha.

Tenant compte de ces nouvelles dispositions, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) a été présenté au dernier conseil municipal du 18 janvier pour concrétiser un débat qui a fait l'unanimité.

Il reste désormais à finaliser la rédaction du règlement d'urbanisation pour parvenir à un arrêt du PLU pour la fin mars. De nouvelles réunions de la commission urbanisme seront programmées pour finaliser cet important dossier.

Ensuite, une enquête publique sera lancée sous la direction d'un commissaire enquêteur pendant 1 mois. Les documents seront consultables en mairie et chacun pourra notifier ses remarques et/ou questions. A l'issue de cette enquête, le commissaire enquêteur rédigera un rapport qui synthétisera l'ensemble des annotations pour un envoi aux services de l'Etat qui statueront sur le PLU.



EXIS TANT	
---	Limites communales
==	Réseau principal
---	Réseau secondaire
■	Terrains militaires « Le Bois Carré »
PROJET DE VILLE	
Valoriser les richesses de la terre et le patrimoine	
■	Conforter les espaces agricoles
///	Projet d'agriculture durable à valoriser
---	Conforter la trame verte en tant que corridors « en pas japonais »
■	Protéger les espaces boisés et protéger le paysage agricole
---	Entretien des fossés
★	Valoriser le patrimoine

Développer l'économie locale	
■	Ancienne base aérienne à reconverter
■	Zone d'activité en projet
★	Tirer parti des retombées économiques générées par le projet
↔	Maintenir et favoriser les échanges entre la future Zone d'Activités économiques et le village
○	Affirmer la centralité du centre-bourg
★	Prévoir l'implantation d'un équipement sportif

Harmoniser la ville et maîtriser le développement urbain en cohérence avec le caractère rural de la commune	
■	Densifier le tissu existant
■	Urbaniser en cohérence avec les besoins communaux en matière de logements
○	Valoriser les entrées de ville
	Traiter les lisières urbaines en conservant une ambiance boisée et un paysage arboré
	Traiter les lisières urbaines en conservant une ambiance agricole et un paysage ouvert
→	Développer le maillage de circulations douces
---	Limiter les nuisances dues au trafic



Téléthon 2017

Malgré une faible participation des Leudevillois aux activités de qualité proposées, la somme de **1.163,79 €** a été reversée à l'AFM.

L'édition 2016 avait rapporté **925,50 €**.

Les ventes réalisées au marché de Noël ainsi que lors de la journée Téléthon du 9 décembre ont rapporté :

- Vente de gâteaux	€201,00
- Vin chaud :	€227,79
- Inscriptions aux activités (37 participants)	€185,00
- Art floral :	€100,00
- Crêpes :	€ 37,50
- Concert :	€342,00
- Ventes diverses :	€ 20,50
- Don :	€ 50,00

Nous remercions tous les bénévoles et les associations qui ont participé et se sont impliqués dans cette action.

« LEU'SCRAP91 » est née !

Un atelier de **scrapbooking** aura lieu une fois par mois le vendredi soir.



Bienvenus aux scrappeurs et scrappeuses (à partir de 16 ans) qui créeront cartes, albums, petites décorations, ...

Renseignements :
Isabelle Brun : leuscrap91@yahoo.com

Nouvelles du Tai Chi Club

La saison passée a nourri l'âme joyeuse de notre association **Tai Chi Club**, avec toujours autant d'ambiance et de dynamisme et la mise en place d'animations permettant les échanges, les rencontres entre adhérents : cours ouverts à tous, ateliers originaux (origami, cérémonie du thé, artiste céramiste), soirée du nouvel an chinois, stage résidentiel à Etretat, en forêt, repas de fin d'année, entraînements en plein air. Tout cela a rencontré un franc succès.

Cette saison a vu un nouveau cours s'ouvrir le **jeudi soir de 20h à 22h** dans la salle Jean-Loup Chrétien de **Saint-Vrain**. Ce cours met l'accent sur le **Chi Gong** et la circulation des souffles de santé chinoise, les enchaînements respiratoires et énergétiques des **Tai Chi Gong**, l'étirement des Méridiens, des mouvements de relaxation au sol et des méditations variées, enfin les « chorégraphies » du **Tai Chi Chuan**.

Il n'y a pas de pré-requis physique, tout le monde peut participer. C'est une école du lâcher prise mental, de la respiration, de la souplesse, de la coordination motrice, et surtout ce sont des exercices, qui en rendant plus fluide la circulation de l'énergie dans le corps, amènent à une meilleure vitalité et un entretien de la santé.

Si vous aussi, vous voulez découvrir et vivre ces instants de bien-être et de sérénité, n'hésitez pas à nous contacter :
taichiclub91@gmail.com / <http://taichiclub91.fr/> / Téléphone : 06 13 63 30 90
Facebook : <https://www.facebook.com/Taichi.club91>

« Leudeville, un sourire pour la vie »



L'association « **Leudeville, un sourire pour la Vie** » est née de la fusion des associations « Vents de Fleurs » et « Evasion Vert Leudeville ». C'est avec beaucoup d'énergie, d'espoir, de volonté, que fondateurs et membres de « Leudeville, un sourire pour la vie » s'engagent pour seul objectif, collecter des fonds pour financer les programmes de recherche contre le cancer.

Rendez vous les 16, 17, 18 mars 2018 sur pour la **14^{ème} campagne** de « **UNE JONQUILLE POUR CURIE** » avec pour objectif d'aider au financement de **SIREDO**, le **1^{er} centre intégré de la recherche aux soins en France entièrement dédié aux cancers des moins de 25 ans**.

AU PROGRAMME :

Vendredi 16 mars à partir de **19 h 45** à la salle des loisirs : pièce de Théâtre « La Grammaire » d'Eugène Labiche avec la Compagnie du Fauga (Début 20 h15 – Participation libre)

Samedi 17 mars sur le city-stade :

A partir de 14h : inscriptions footing/marche, marche nordique, vente de crêpes, boutique « Curie », buvette
14h15 : initiation Tai Chi
15 h : départ du footing de l'espoir 3, 6, 10 km, de la marche et de la marche nordique 3, 6, 10 km

8 € chaque épreuve sportive

20h30 : Concert en l'église Saint-Martin (participation libre)

Dimanche 18 mars sur le city-stade

A partir de 9h15 : Inscriptions footing, marche, marche nordique, vente de crêpes, boutique « Curie », buvette
10h : départ et 10h15 : stage de Zumba

Exposition d'ART FLORAL et CONCOURS PHOTOS*
à la salle des loisirs, **SAMEDI** et **DIMANCHE** de 10 h à 18 h

Vente de compositions, bouquets, objets divers, crêpes, boutique « Curie »,
***Exposition et concours photos sur le thème « Fleurs et/ou Bois »**
Renseignements/inscriptions <http://curie.leudeville.free.fr-mail> : souirepourlavie@orange.fr

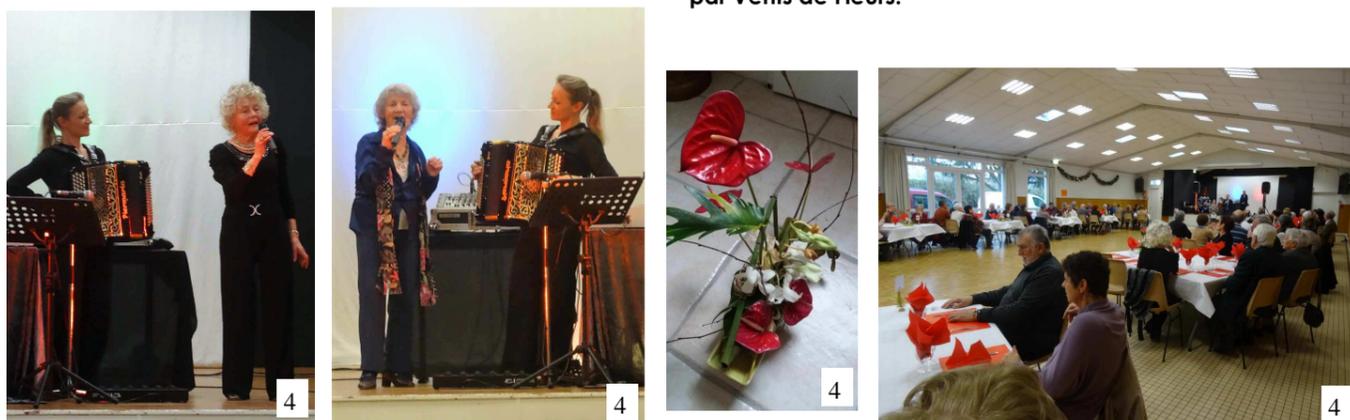
(en 2016 : 11.500 € - en 2017 : 16.600 €)

Ensemble aidons la recherche, Ensemble sourions à la vie...



sorties culturelles

1. Parcours en autocar à travers les rues de la capitale le 21 décembre, pour admirer les illuminations de Noël
2. Visite guidée au Musée de l'Orangerie le 16 novembre, où sont abritées des œuvres impressionnistes et post-impressionnistes, (Cézanne, Renoir, Sisley, Matisse, ...) ainsi que les célèbres Nymphéas de C. Monet
3. Visite le 18 janvier de la Manufacture de tapisseries des Gobelins, dont les ateliers sont regroupés depuis 1662 par Colbert dans le 13^{ème} arrondissement de Paris.
4. Repas dansant des séniors le 13 janvier, servi par le traiteur Petit de Ballancourt, animé par Valérie Germain, accordéoniste. Les tables étaient ornées de coupes colorées et exotiques composées par Vents de Fleurs.



SOYONS TOUS DES CITOYENS ATTENTIFS ET RESPECTUEUX

Le respect des autres est un pilier essentiel du bien vivre ensemble. Dans un village comme le nôtre, des règles simples et de bon sens doivent s'appliquer afin que Leudeville reste un village propre, sécurisé, accueillant et vigilant. Vous trouverez sans doute que le rappel de quelques principes est superflu, mais nous sommes obligés de constater que quotidiennement leur respect est bafoué.

- Soyons attentifs à respecter les limitations de vitesse, afin de protéger les Leudevillois en particulier les plus vulnérables (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap)
- Stationnons nos véhicules uniquement aux endroits autorisés ; nous savons tous qu'un mauvais stationnement peut être accidentogène et aussi entraver le passage d'autres usagers (engins agricoles).
- Respectons le marquage au sol (trait jaune, place « handicapés »)
- Laissons les trottoirs libres pour les piétons, les poussettes et les fauteuils électriques
- Trions bien nos déchets selon les consignes et bannissons les dépôts sauvages qui peuvent faire l'objet de lourdes verbalisations en plus du coût conséquent pour la commune. Utilisons les déchetteries.
- Entretien des abords de nos propriétés, afin d'éviter des débordements sur la voie publique, de même que le trottoir ou la bande située entre notre clôture et la voie publique (herbes sauvages, déneigement)
- Soyons responsables de nos animaux (divagations, déjections, aboiements intempestifs)
- Utilisons nos engins à moteur uniquement aux heures autorisées et si, malencontreusement un de nos voisins oublie l'heure, allons gentiment le lui signaler.
- Privilégions le dialogue avec nos voisins si un problème de voisinage intervient avant de venir en mairie
- Restons protecteurs envers les personnes âgées, surtout en période de canicule ou de grand froid
- Ouvrons tous l'œil afin de tenter de dissuader d'éventuels cambrioleurs ou personnes mal intentionnées
- Consultons le service urbanisme de la mairie pour tous travaux. Nous pourrions y être renseignés sur les démarches à effectuer (rénovation, agrandissement, construction).

Cette liste ne se veut pas exhaustive. Réfléchissons à ce que nous pourrions faire individuellement ou en groupe pour que Leudeville continue à être un village où il fait bon vivre et où la convivialité et le respect d'autrui prédominent. On ne peut pas tout exiger de la collectivité.

INFO JEUNES

PRIME D'ACTIVITÉ : Jeunes et étudiants vous pouvez avoir droit à la prime d'activité sous conditions. Quelles sont-elles ?

- Etre âgé de 18 à 25 ans
- Travailler : être étudiant salarié, stagiaire ou apprenti
- Avoir perçu un revenu mensuel supérieur à 907,19 euros pour chacun des 3 mois précédant la demande
- Prise en compte de toutes vos ressources et celles des membres de votre foyer : revenus liés à l'activité professionnelle, prestations versées par la CAF, indemnités chômage, rentes d'accidents du travail
- Sont exclues : les bourses non imposables, les indemnités de service civique, les remboursements forfaitaires ou réels des frais professionnels.
- En revanche si vous vivez chez vos parents, leurs ressources ne seront pas considérées.
- Remplir tous les 3 mois la déclaration trimestrielle de ressources
- Signaler tout changement de situation à votre CAF

Comment procéder ?

Demande sur le site de la CAF (caf.fr) sur le principe de la déclaration
Aucune pièce à fournir mais **nombreux contrôles à postériori**
Versement aux alentours du 5 du mois suivant le droit en même temps que les autres prestations
En savoir plus : www.caf.fr rubrique « S'informer sur les aides > Solidarité et insertion »

Peut-on être sanctionné pour abandon de déchets dans la rue ? Oui, jeter ou abandonner vos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale. Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire (<https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R18531>) de :

- **68 €** si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction
- **180 €** au-delà de ce délai.

A défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à **450 €**.

Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à **1 500 €**, ainsi que la confiscation du véhicule.

Si vous ne respectez pas les conditions de la collecte des déchets (jour, horaires, tri), vous risquez une amende forfaitaire de :

- **35 €** si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction
- **75 €** au-delà de ce délai.

A défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à **150 €**.

Laëtitia Romeiro Dias, députée de la 3^{ème} circonscription de l'Essonne

vous informe des horaires de permanence à partir du lundi 22 janvier 2018.



Horaires d'ouverture :

Lundi	10h -19h
Mercredi	10h -19h
Jeudi	10h -15h
Vendredi	10h -15h
le 1 ^{er} Samedi de chaque mois	10h -14h

Entretien avec Mme Romeiro Dias sur R.V. en appelant le : **09 51 12 40 06** ou **07 86 61 13 19**
laetitia.romeirodias@assemblee-nationale
par courrier :

11, avenue Colonel Rozanoff
91220 Brétigny sur Orge



1. Commémoration du 11 Novembre au monument aux morts
2. Remise des écharpes aux élus du Conseil Municipal Enfants
3. Concert de trompes de chasse devant l'église à l'occasion de la St Hubert le 5 novembre
4. Soirée dansante organisée par le Comité des Fêtes le 25 novembre
5. Concert Musique Buissonnière à l'église St Martin le 9 décembre
6. Spectacle des Hivernales le 27 janvier
7. Cérémonie des vœux au personnel municipal le 15 décembre
8. Après le repas de Noël le 21 décembre, les enfants des écoles maternelle et élémentaire ont assisté à un spectacle de magie musical et interactif aux couleurs de Noël



9. Marché de Noël les 2 & 3 décembre Pour la 3ème édition du marché de Noël toute l'équipe municipale et les services techniques se sont mobilisés pour en faire un événement d'exception qui a accueilli pas moins de 27 exposants.
Merci aux bénévoles qui se sont proposés pour assurer la sécurité à l'entrée de la salle, en renfort des élus.
Nos félicitations à Sandrine Lecot, qui enrichit chaque année un peu plus la scène avec ses superbes créations et décorations de Noël.
10. Sortie au Paradis Latin le 8 décembre à laquelle 44 Leudevillois ont participé et pu admirer le spectacle de danseurs, jongleurs et acrobates : une expérience cabaret inoubliable dans un lieu mythique construit par Gustave Eiffel.

